

# Inactivité et chômage en fin de carrière, quels effets des dispositifs publics ? L'exemple de la dispense de recherche d'emploi

« Les fins de vie active après quinze ans de réformes »  
Conférence CEET  
5 juin 2018



**report de l'âge de la retraite pour réduire la dépendance démographique**

➤ **Allongement des durées d'activité**

➤ **Modifications des conditions de fin d'activité**



**Mise en place de dispositifs d'accompagnement :**

- Préretraites
- Dispenses de recherche d'emploi pour les chômeurs âgés.

- **Effet secondaire des dispositifs d'accompagnement :**
  - incitation au départ anticipé pour les seniors en emploi ;
  - Biais des calculs économiques des entreprises en défaveur de l'emploi des seniors (effet horizon),
  
- **Changement de l'orientation des politiques publiques :**
  - Fin des préretraites ; substitution partielle avec possibilités de départs anticipés pour carrières longues et emplois pénibles
  - Suppression des dispenses de recherche d'emploi
  
- **Une évolution des politiques publiques pas toujours cohérente**
  - Mise en place après accord des partenaires sociaux de la rupture conventionnelle.

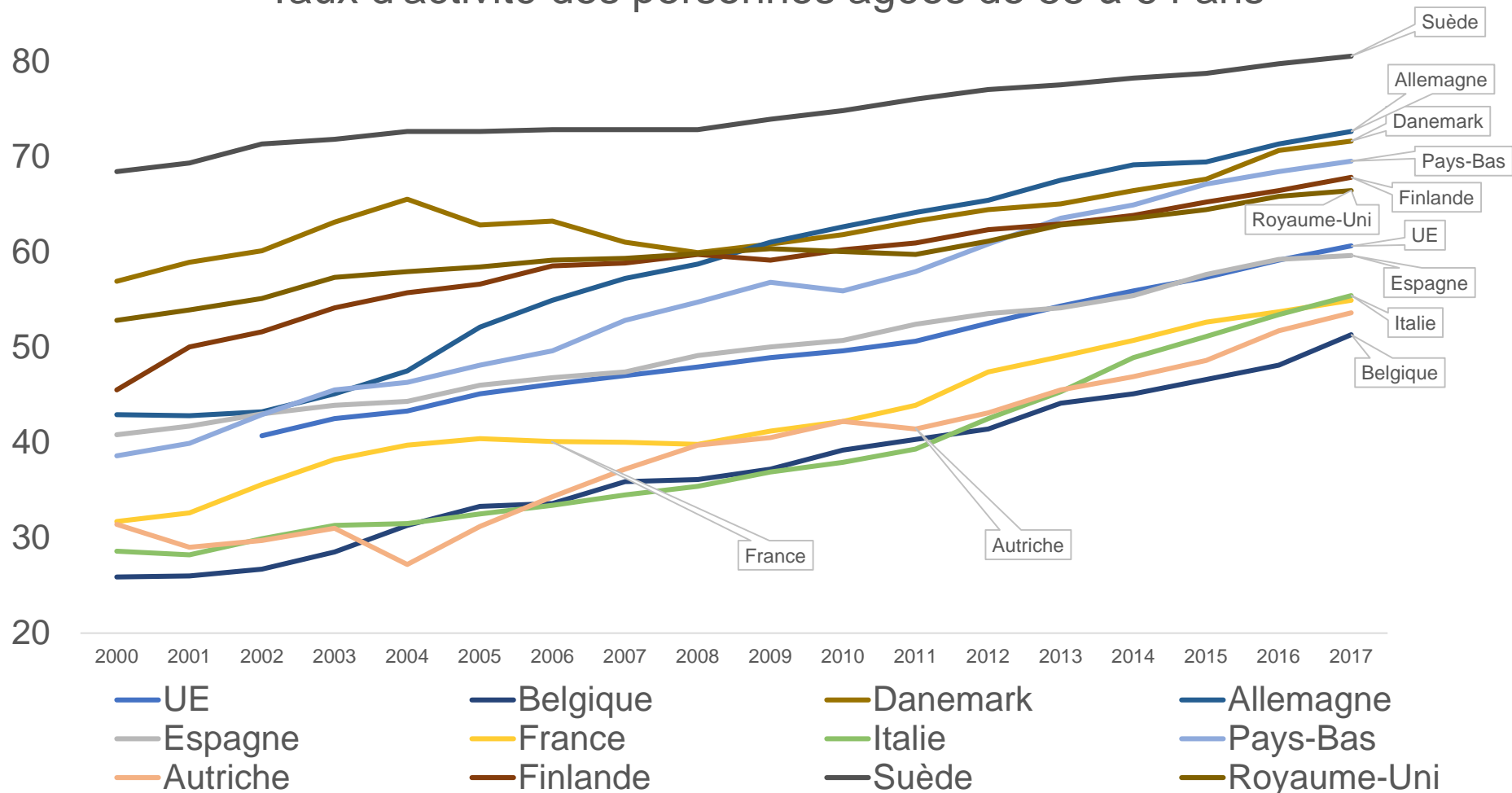
- L'allongement des durées d'activité induite par le report de l'âge de la retraite s'est bien produite ; les taux d'emplois des seniors ont augmenté en conséquence : *les entreprises ont accepté le maintien dans l'emploi des seniors*
- Les seniors qui ont du quitter leur emploi (fin d'activité de l'entreprise avec ou sans faillite; restructuration ; licenciements collectifs...) ont beaucoup de difficulté pour être réembauché : *Le taux de chômage des seniors est plus faible que celui des jeunes mais sa durée est longue.*

Voir : *Retour à l'emploi des seniors au chômage*, Rapport IGAS (Christine Daniel, Laurence Eslous et Anousheh Karvar), juin 2013.

# Une situation comparable dans la plupart des pays

## Hausse continue des taux d'activité

### Taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans

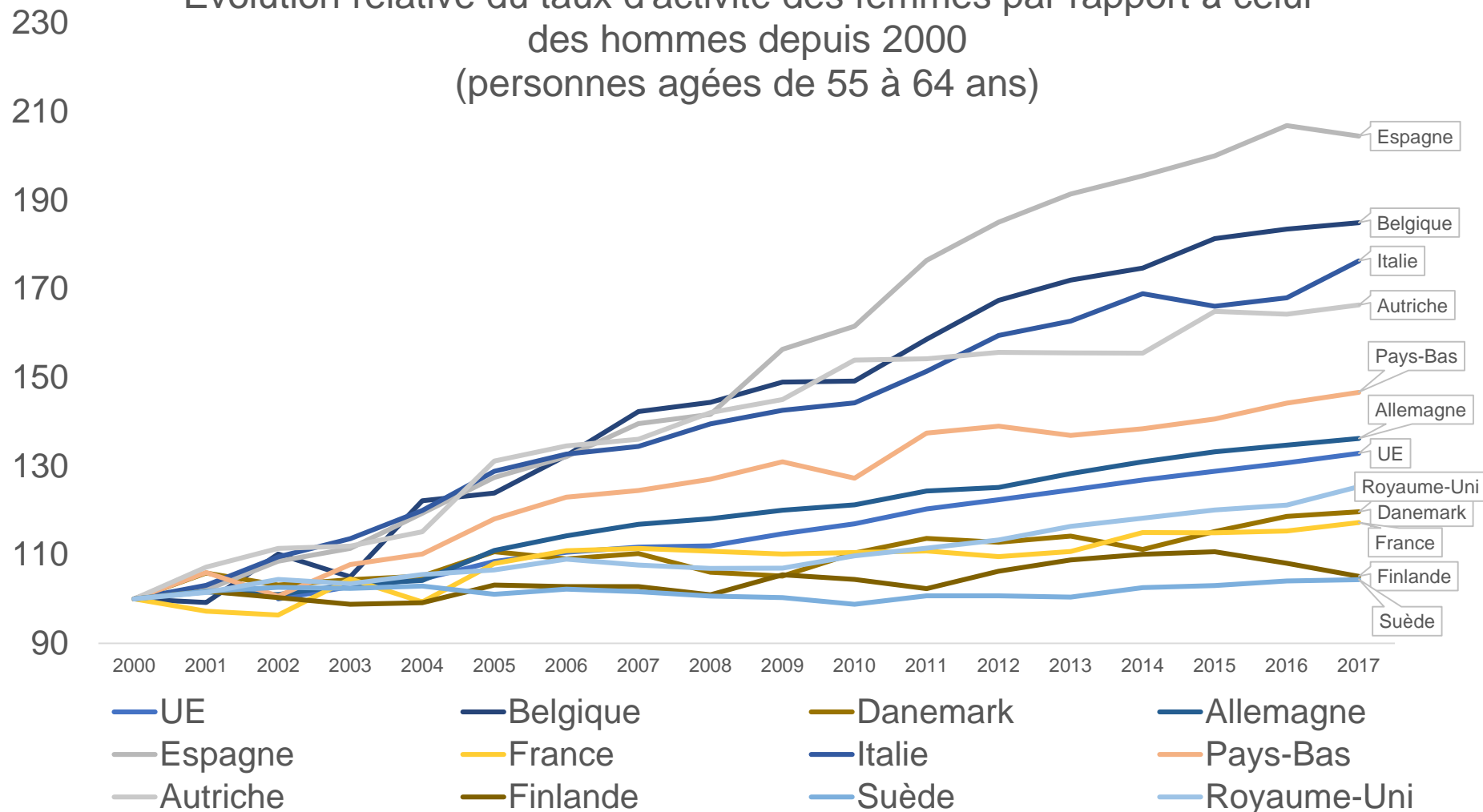


Source : Eurostat

# Une situation comparable dans la plupart des pays

Une hausse liée aussi à l'évolution de l'activité féminine

Évolution relative du taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes depuis 2000  
(personnes âgées de 55 à 64 ans)

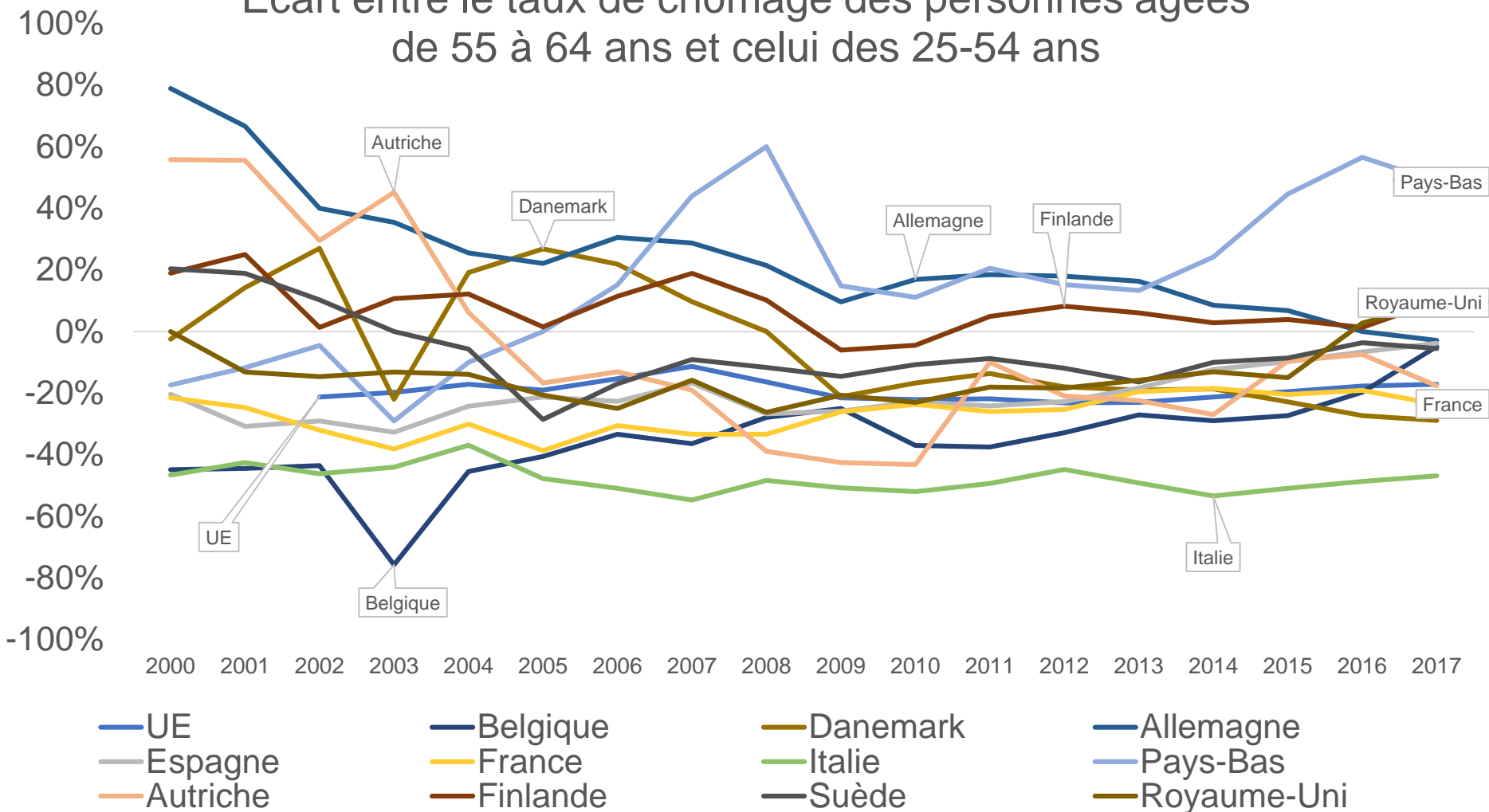


Source : Eurostat

# Une situation comparable dans la plupart des pays

Le taux de chômage des 55-64 ans est globalement plus faible que celui des 25-54 ans

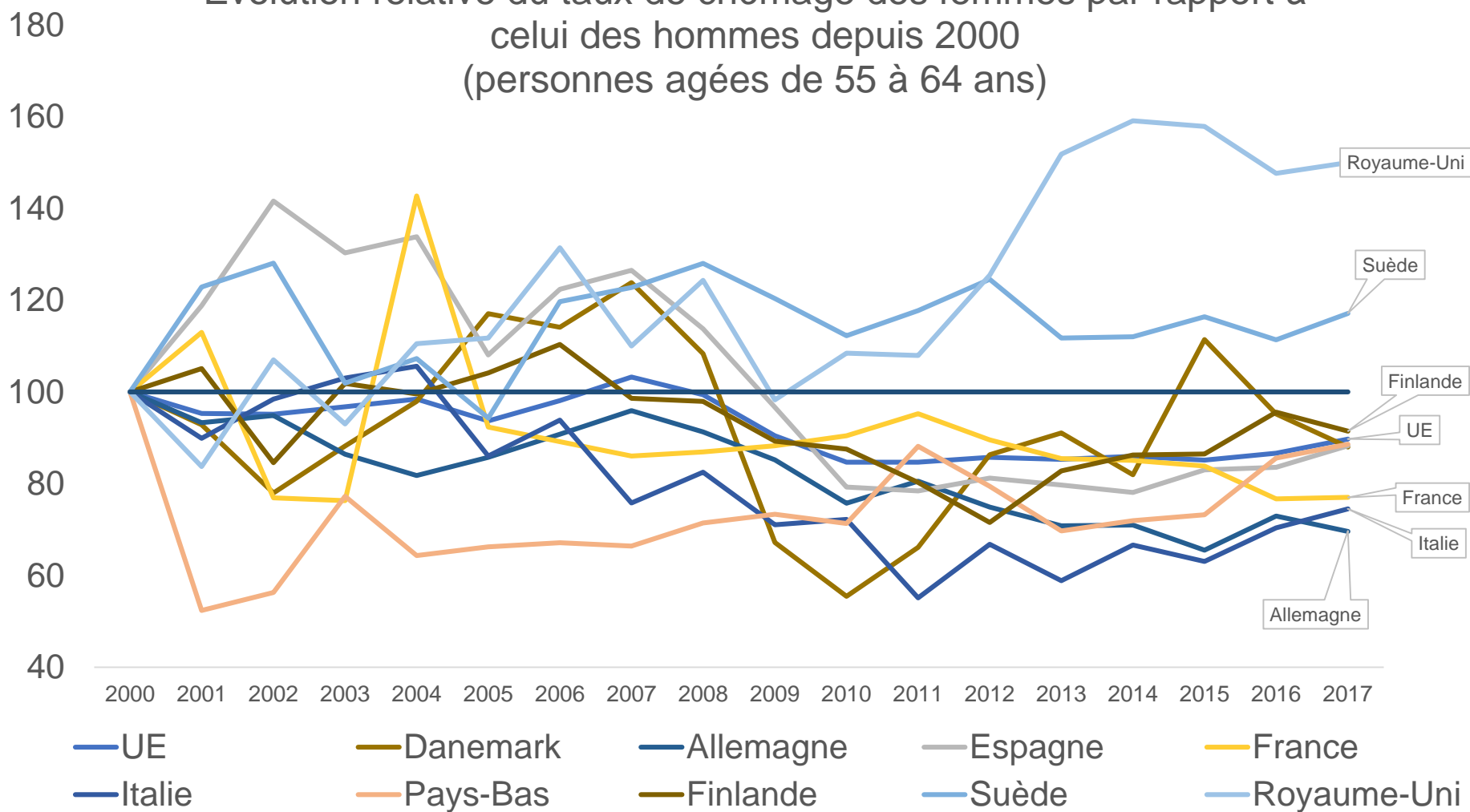
Écart entre le taux de chômage des personnes âgées de 55 à 64 ans et celui des 25-54 ans



Source : Eurostat

# Une situation comparable dans la plupart des pays

Évolution relative du taux de chômage des femmes par rapport à celui des hommes depuis 2000 (personnes âgées de 55 à 64 ans)



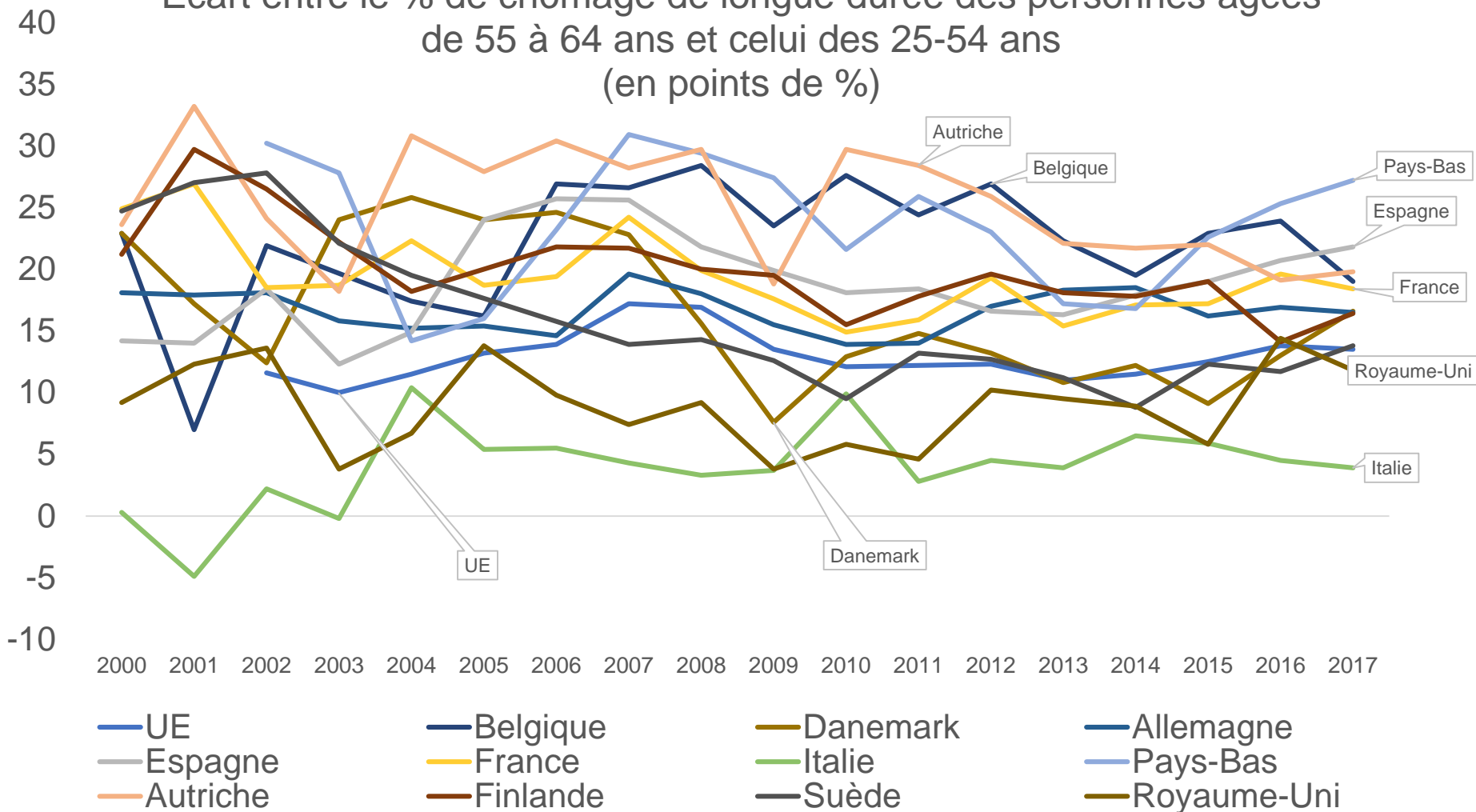
Source : Eurostat



# Une situation comparable dans la plupart des pays

Le chômage des seniors est beaucoup plus souvent de longue durée

Écart entre le % de chômage de longue durée des personnes âgées de 55 à 64 ans et celui des 25-54 ans (en points de %)



Source : Eurostat

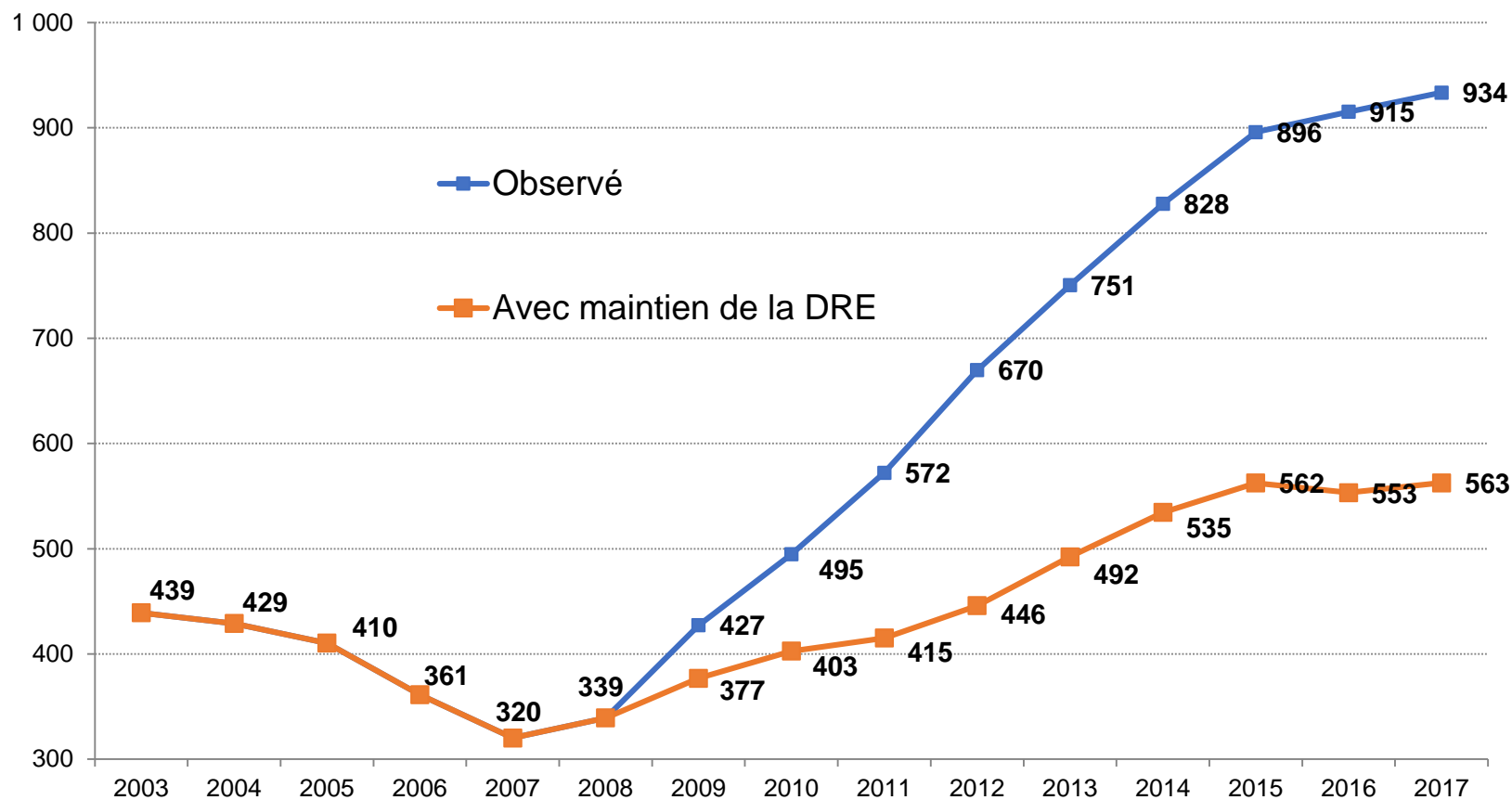
## Un exemple de politique publique paradoxale : la suppression de la DRE

- La DRE permettait de dispenser les chômeurs âgés d'une recherche d'emploi ayant une très faible probabilité de succès
- Elle réduisait la charge administrative de vérification de la recherche d'emploi et allégeait le poids psychologique du chômage pour les demandeurs d'emploi
- Elle avait un impact sur le chiffre du chômage favorable pour le gouvernement en permettant de sortir les DRE de la catégorie A des demandeurs d'emploi et par diffusion le taux de chômage
- L'idéologie du « tout travail » l'a finalement emporté avec l'effet paradoxal d'augmenter les chiffres du chômage sans aucun avantage économique ou social.

- **Pour évaluer la dérive statistique du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pole emploi en catégorie A :**
  - on fait l'hypothèse que si l'on avait maintenu la dispense de recherche d'emploi le taux de DRE aurait évolué parallèlement à l'allongement de la durée séparant les seniors de 55 ans et plus<sup>(1)</sup> de l'âge de la retraite requis pour bénéficier du taux plein de la retraite.
  
- **Ce déplacement homothétique du taux de DRE et de l'âge de la retraite aurait conduit à une légère baisse du taux de DRE moyen dont nous avons donc tenu compte.**

*(1)Le nombre de dispensés de recherche d'emploi avant 55 ans est très faible. Il a été négligé dans les calculs présentés ici.*

## La dérive du nombre de demandeurs d'emplois de 50 ans et plus imputable à la suppression de la DRE



Source : Pôle emploi, calcul des auteurs

## ➤ Répartition des DRE en 2008 :

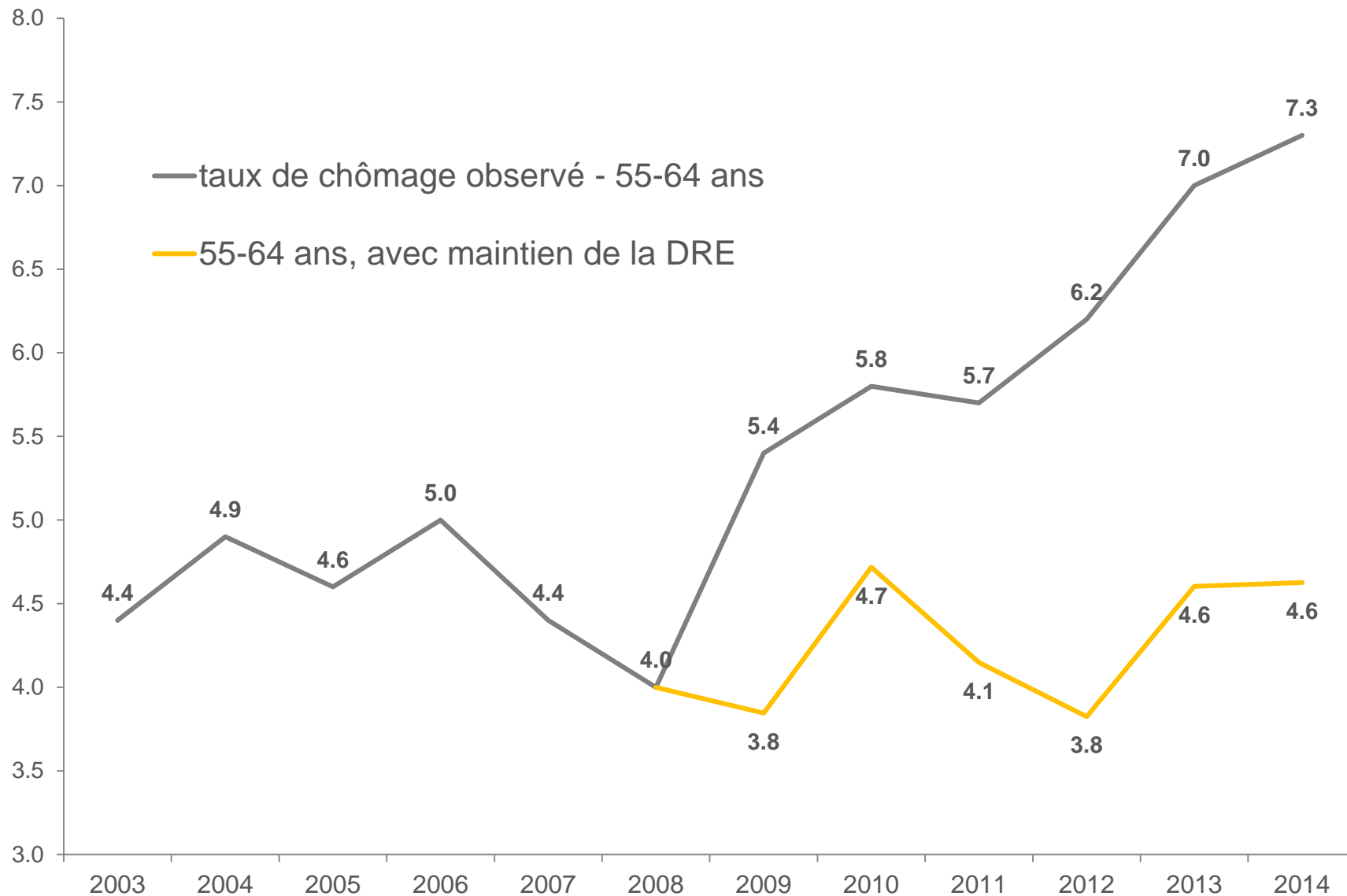
- La plupart sont considérés comme inactifs au sens du BIT (84% en 2008)
- chômeurs au sens du BIT (9% en 2008)
- en emploi (7% en 2008).

## ➤ Estimation de l'impact de la suppression de la DRE sur le taux de chômage :

- on suppose le maintien du ratio de personnes inactives en DRE sur « inactifs DRE + chômeurs » à son niveau de 2008, par âge pour les 55-65 ans,
- On fait évoluer ce taux à partir de 2010 pour prendre en compte le décalage de l'âge minimum de liquidation de la retraite.

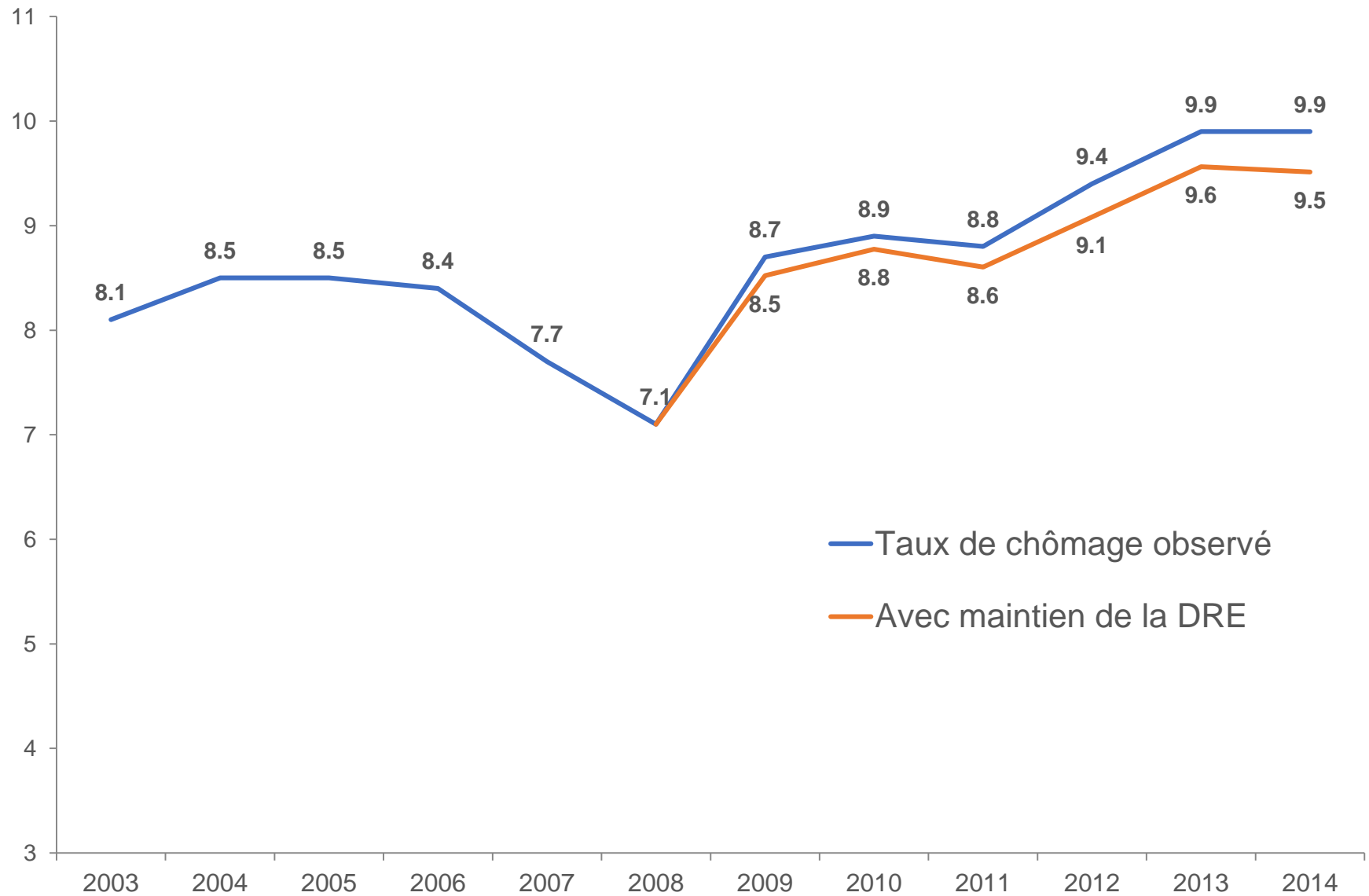
## ➤ Source : enquête emploi, Insee

## La dérive du taux de chômage des 55-64 ans au sens du BIT



Source : Enquête emploi en continu, Insee ; DARES et Pole emploi ; calcul des auteurs.

## La dérive du taux de chômage (France métropolitaine) au sens du BIT

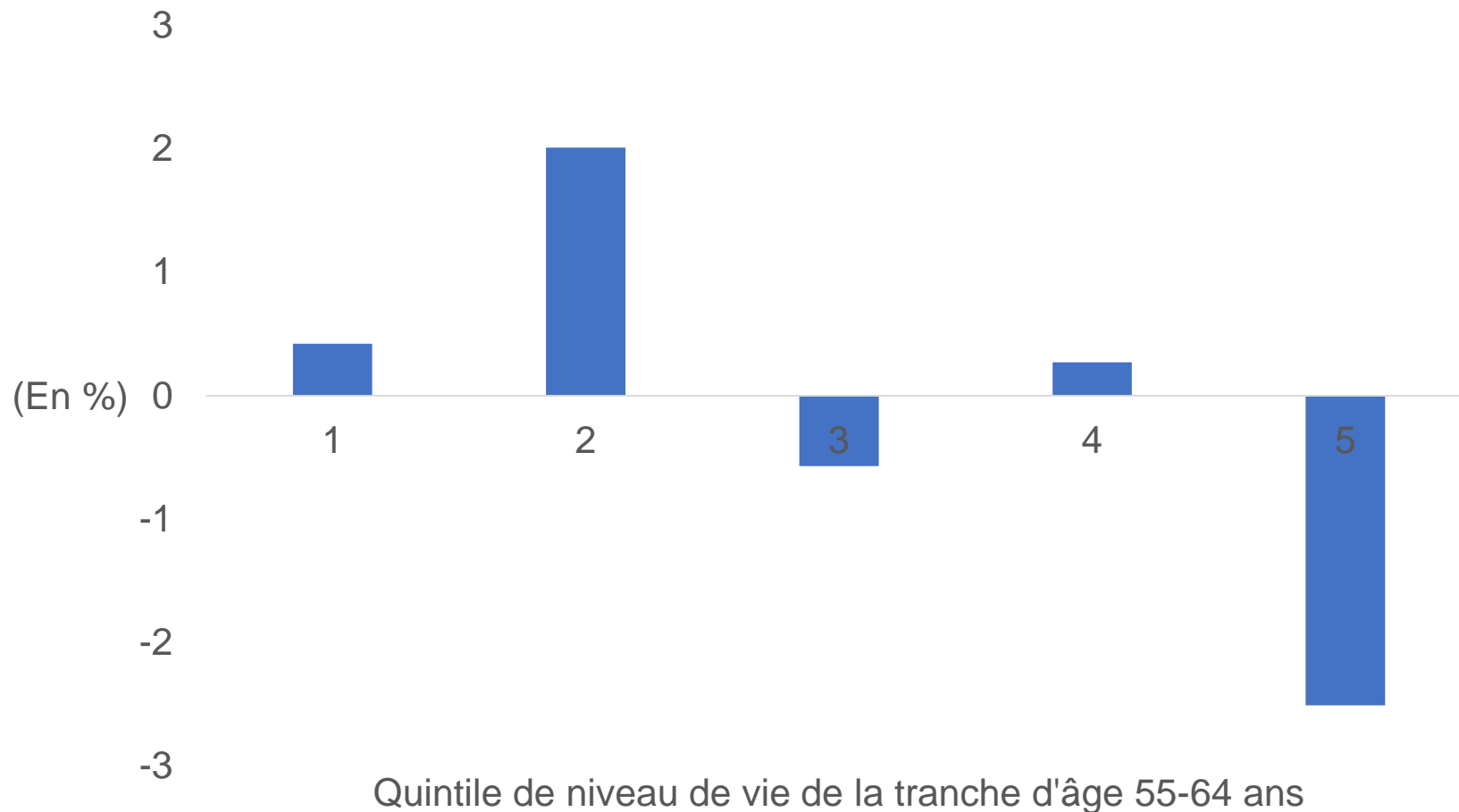


Source : Enquête emploi en continu, Insee ; DARES et Pole emploi ; calcul des auteurs.

- **Résultat : le taux de chômage au sens du BIT aurait été inférieur de 0,4 point à son niveau observé en 2014,**
  - Équivaut à 110 000 chômeurs de moins au sens du BIT.
  - Le taux de chômage des 55-64 ans aurait augmenté de 0,6 point entre 2008 et 2014 contre 3,3 points observés
    - => +2,7 points liés à la suppression du dispositif
  - Ce diagnostic ne dit rien de la situation financière et sociale des sans-emplois de 55 ans et plus
- **Avec le recul de l'âge min. de départ à de la retraite, et la diminution de la durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi âgés de 50 à 54 ans, risque de paupérisation accrue des seniors au chômage**
- ⇒ **Quel niveau de vie pour les ménages comptant en leur sein un demandeur d'emploi âgé de 55 à 64 ans ?**
  - En 2007, soit un an avant la loi de suppression progressive de la DRE



Écart de niveau de vie des ménages dont au moins une personne est DRE et âgée de 55 à 64 ans par rapport aux ménages sans DRE



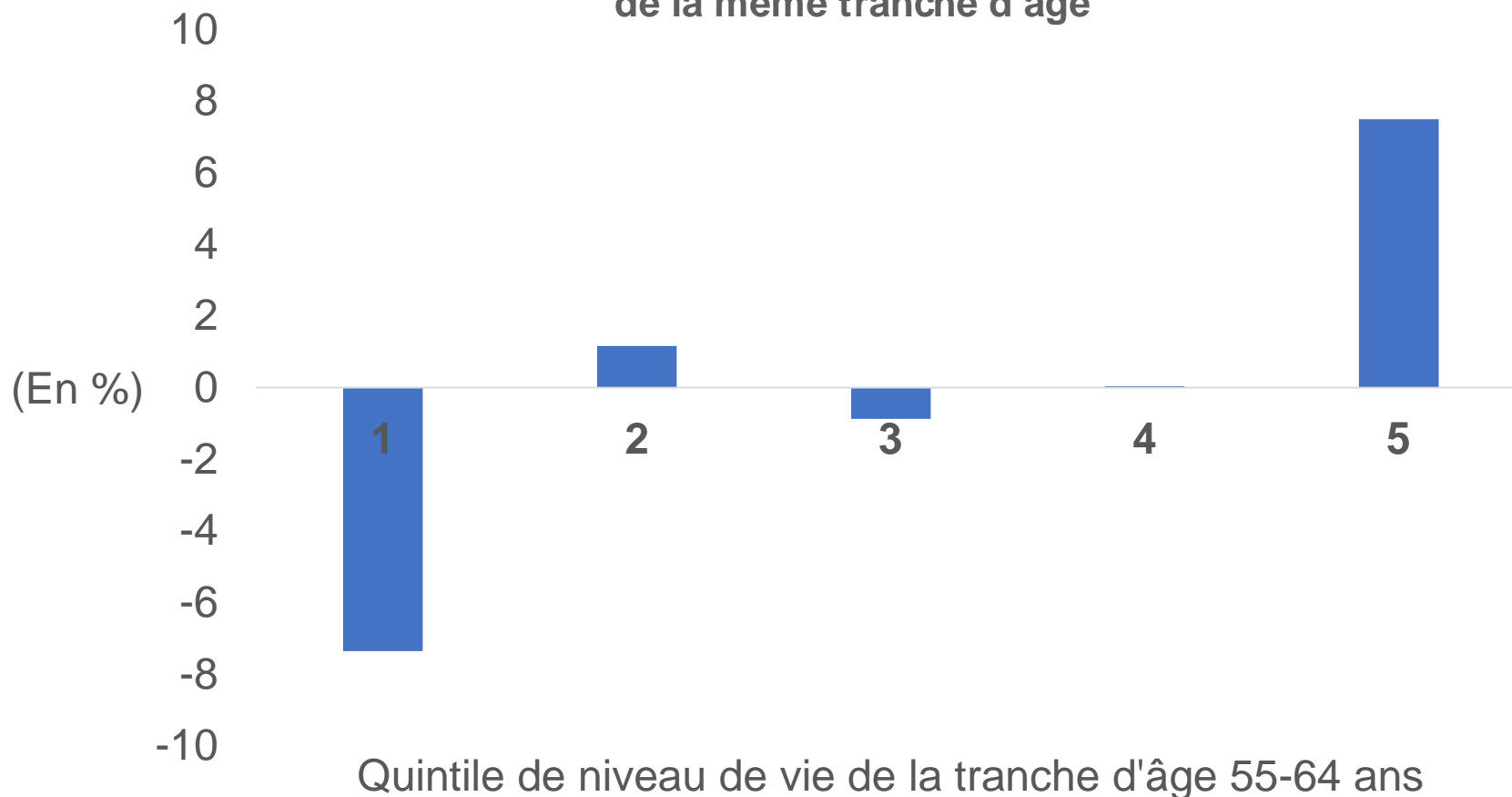
Source ERFS 2007 ; calcul des auteurs.

Quintile	1	2	3	4	5
% de DRE	7,8%	9,7%	10,4%	6,6%	3,8%

- **Avec le recul de l'âge de la retraite, et la diminution de la durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi âgés de 50 à 54 ans, risque de paupérisation des seniors au chômage**
  
- **Quel niveau de vie pour les ménages comptant en leur sein un demandeur d'emploi âgé de 55 à 64 ans ?**
  - En 2007, soit un an avant la loi de suppression progressive de la DRE
  - ⇒ Une concentration des DRE dans les 3 premiers quintiles de niveau de vie
  - ⇒ Des écarts non significatifs, avec des niveaux de vie comparables selon le quintile de revenu
  
- **Quel niveau de vie pour les ménages comptant en leur sein une personne âgée de 55 à 64 ans au chômage ou comptabilisée dans le halo du chômage ?**
  - ⇒ En 2015, des chômeurs concentrés dans les deux premiers quintiles de niveau de vie
  - ⇒ Là encore des écarts non significatifs, avec des niveaux de vie comparables selon le quintile de revenu

# La situation des chômeurs âgés en 2015

Écart de niveau de vie des ménages dont au moins une personne est au chômage ou dans le halo et âgée de 55 à 64 ans par rapport aux autres ménages du même quintile et de la même tranche d'âge



Quintile	1	2	3	4	5
% de chômeurs+halo	12,6%	9,5%	6,3%	3,4%	2,3%

Source ERFS 2015 ; calcul des auteurs.

# Typologie du passage de l'emploi à la retraite

Source : Le passage de l'emploi à la retraite, Stéphanie Govillot, Insee première, N°1449, juin 2013

- **Un tiers des retraités âgés de 60 à 69 ans (ayant travaillé après 50 ans) ne sont pas passés directement de l'emploi à la retraite. Ces parcours peuvent se résumer en quatre types de trajectoires :**
  - **Un premier groupe rassemble un tiers des retraités** ayant connu une transition indirecte.
    - 84 % d'entre eux touchaient une allocation chômage juste après leur dernier emploi.
    - Par rapport aux autres retraités ayant connu une transition indirecte, ils ont plus souvent quitté leur dernier emploi entre 50 et 54 ans (28 % contre 21 %).
    - 70 % d'entre eux auraient souhaité travailler plus longtemps.
    - Les anciens salariés du secteur privé, les personnes les moins diplômées (titulaires d'un diplôme de niveau CAP-BEP ou inférieur) et les femmes y sont surreprésentés.
  - **Un deuxième groupe rassemble 16 % des retraités** ayant connu une transition indirecte.
    - La plupart d'entre eux ont quitté leur dernier emploi pour raisons de santé ou de handicap et percevaient des indemnités de longue maladie ou une pension d'invalidité immédiatement après cet emploi.
    - Les départs entre 50 et 54 ans y sont encore plus nombreux que dans le groupe précédent (42 %), et le souhait de travailler plus longtemps au moment du départ est également très répandu (65 %).
    - Les anciens salariés du secteur de la construction et les personnes les moins diplômées y sont également surreprésentés.

# Typologie du passage de l'emploi à la retraite

Source : Le passage de l'emploi à la retraite, Stéphanie Govillot, Insee première, N°1449, juin 2013

- **Un tiers des retraités âgés de 60 à 69 ans (ayant travaillé après 50 ans) ne sont pas passés directement de l'emploi à la retraite. Ces parcours peuvent se résumer en quatre types de trajectoires :**
  - **Le troisième groupe rassemble 7 % de retraités** relevant d'une transition indirecte.
    - Trois sur quatre ont quitté leur dernier emploi en raison de contraintes familiales (prise en charge d'un enfant ou d'un parent âgé, deuil d'un proche, transfert d'une affaire...).
    - Deux sur trois ne percevaient aucune prestation ou allocation après leur dernier emploi.
    - Les femmes et les anciens non-salariés y sont surreprésentés.
  - **Les 46 % de retraités restants :**
    - dans leur majorité, ne souhaitent pas travailler plus longtemps.
    - un tiers d'entre eux étaient préretraités.
    - Les hommes, les anciens salariés du secteur public et les personnes plus diplômées y sont surreprésentés.

- **Contexte : fin des contrats aidés, durcissement prévu du contrôle des chômeurs, ORE, PEC**
  
- **Différentes options:**
  - Poursuite du traitement spécifique des demandeurs d'emploi seniors (DRE implicite), qui reste imparfait (ASS), mais permet de contenir la charge administrative et d'alléger le poids psychologique du chômage
  
  - Durcissement appliqué aux demandeurs d'emploi en fin de carrière
    - Des effets positifs mais faibles de la suppression de la DRE sur le retour à l'emploi des seniors (Messe et Le Duigou 2016)
    - Difficile dans un contexte où la gestion de la main d'œuvre est facilitée (rupture conventionnelle, simplification de la procédure de licenciement, plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif...)
  
- >>> prévoir filet de sécurité, par ex : « contrat aidé senior »